



COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 6 juillet 2016

Le 6 juillet 2016 à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de SOMMAING SUR ÉCAILLON s'est réuni dans le salon d'honneur de la mairie, suite à la convocation envoyée par M. le Maire, par lettre du 29 juin 2016, adressée par écrit au domicile de chaque conseiller, conformément aux formes prescrites par l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

La convocation comporte l'ordre du jour suivant :

1. Délibération :

Charte d'entretien des espaces publics

2. Questions diverses

Nombre de conseillers en exercice : 10

Étaient présents : Marc CARPENTIER, Roland SALENGRO, Régis STERLAY, Christian LENOIR, Marie-Geneviève MAROUSEZ, Pascal GILLERON, Jean-Pierre GABELLE, Clarisse DESOMBREUX, Marlène DUPART.

Absent : Christophe DUMONT (pouvoir à Pascal Gilleron).

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, M. Marc CARPENTIER propose de nommer comme secrétaire de séance M. Régis STERLAY. A l'unanimité des membres présents, le Conseil donne son accord.

COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE

Il est demandé d'ajouter deux délibérations concernant l'embauche d'une personne en contrat CAE (Contrat d'Accompagnement à l'Embauche) et le paiement d'une cotisation à l'association de la Croix de Guerre.

N'ayant fait l'objet d'aucune remarque, le procès verbal du conseil du 20 mai 2016 est adopté à l'unanimité.

1. Délibérations

a) **Charte d'entretien des espaces publics**

Après en avoir délibéré, le conseil, à la majorité (7 voix pour, 3 abstentions), autorise M. le Maire à signer la charte d'entretien des espaces publics pour la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques, et à ce titre, à engager la commune sur le niveau 5 de cette charte.

b) Recrutement d'un Contrat d'Accompagnement à l'Embauche

Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité d'embaucher une personne en Contrat d'Accompagnement à l'Embauche pour une durée de 12 mois à partir du 18 juillet 2016 si possible.

c) Cotisation à l'association de la Croix de Guerre

Afin de faciliter les recherches de Louis Sabos concernant les personnes dont les noms sont inscrits sur le monument aux morts, le conseil décide à l'unanimité d'adhérer à l'association de la Croix de Guerre, pour un an. La cotisation s'élève à 33 €.

3. Questions diverses

Présentation du rapport d'activités de la CCPS.

Présentation du rapport annuel sur la gestion et le traitement des déchets.

Le PPRI.

Parc éolien de Saulzoir.

Tribunal de police.

Jury criminel.

Projet d'aménagement de la salle polyvalente.

70 ans de l'harmonie La Renaissance.

14 Juillet.

Règlement intérieur de la salle polyvalente.

Rencontres intercommunales avec Vendegies sur Ecaillon.

La séance est levée le 6 juillet 2016 à 22 h 30.

COMPTE-RENDU DETAILLE

Il est demandé d'ajouter deux délibérations concernant l'embauche d'une personne en contrat CAE (Contrat d'Accompagnement à l'Embauche) et le paiement d'une cotisation à l'association de la Croix de Guerre.

N'ayant fait l'objet d'aucune remarque, le procès verbal du conseil du 20 mai 2016 est adopté à l'unanimité.

1. Délibérations

a) Charte d'entretien des espaces publics

Après en avoir délibéré, le conseil, à la majorité (7 voix pour, 3 abstentions), autorise M. le Maire à signer la charte d'entretien des espaces publics pour la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques, et à ce titre, à engager la commune sur le niveau 5 de cette charte.

b) Recrutement d'un Contrat d'Accompagnement à l'Embauche

Il apparaît que Marc Delsart ne suffit pas pour entretenir correctement la voirie et les parterres du village. Il faut donc embaucher une personne pour le seconder.

Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité d'embaucher une personne en Contrat d'Accompagnement à l'Embauche pour une durée de 12 mois (20 h par semaine) à partir du 18 juillet 2016 si possible. Ce contrat est subventionné à hauteur de 75 % par l'Etat.

c) Cotisation à l'association de la Croix de Guerre

Louis Sabos prépare une exposition pour la cérémonie du 11 Novembre. Il fait des recherches sur les personnes dont les noms sont inscrits sur le Monument aux Morts.

Lors de ces recherches, il a appris que Sommaing a été cité à la Croix de Guerre. Pour avoir accès aux informations sur cette citation, il faut être adhérent à l'association de la Croix de Guerre (33€ de cotisation). Le conseil décide, à l'unanimité, d'adhérer à cette association pour un an.

2. Questions diverses

Présentation du rapport d'activités de la CCPS.

Régis Sterlay fait un compte-rendu succinct du rapport d'activités 2015 de la CCPS.

Le conseil valide le rapport d'activités de la CCPS.

Les conseillers qui le souhaitent peuvent consulter ce document de 55 pages disponible en PDF.

Présentation du rapport annuel sur la gestion et le traitement des déchets.

Pascal Gilleron fait un compte-rendu du rapport annuel sur les déchets.

4 axes : Chiffres-clés, stratégies sur les refus de tri, convention d'accès aux déchetteries, convention de prêt de matériel.

Le conseil valide le rapport d'activités de la CCPS.

Les conseillers qui le souhaitent peuvent consulter ce document disponible en PDF.

Le PPRI.

Le dossier du PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation) de la vallée de l'Ecaillon et de ses affluents a été transmis. Les conseillers sont informés qu'il est à leur disposition en mairie. L'absence de délibération vaut avis favorable tacite.

Parc éolien de Saulzoir.

Un parc éolien de 5 à 6 éoliennes est à l'étude sur la commune de Saulzoir. Deux techniciennes sont venues exposer le projet aux adjoints le 29 juin. Des retombées financières pour la commune de Sommaing pourraient s'élever à environ 100€/an/éolienne. Une somme est également prévue pour des aménagements paysagers éventuels qu'il faudra demander à la société portant ce projet lors de sa finalisation.

Tribunal de police.

Le 29 juin, au tribunal correctionnel de Cambrai, Marc Carpentier a assisté au jugement de la personne ayant déposé des déchets sauvages près du cimetière de Sommaing. Cette personne a reconnu les faits et a été condamnée à payer 50 € à la commune de Sommaing.

Jury criminel.

Comme tous les ans, la nomination des jurés par tirage au sort s'est déroulée dans la commune de Villers en Cauchies. Ce sont des habitants de la commune de Villers en Cauchies qui ont été désignés.

Projet d'aménagement de la salle polyvalente.

A la demande de Marc Carpentier, M. Collet, architecte habitant le village, a présenté quelques aménagements possibles de la salle polyvalente en vue de la rendre accessible aux personnes à mobilité réduite. Ces projets sont présentés au conseil. Une demande de devis estimatif a été faite auprès d'un professionnel pour avoir une estimation du coût d'un aménagement comportant une extension de la salle polyvalente. D'autres devis seront sollicités pour estimer le coût des aménagements proposés par M. Collet.

70 ans de l'harmonie La Renaissance.

L'harmonie « La Renaissance » fêtera ses 70 ans le 11 septembre 2016. La commune avait décidé de prêter gracieusement la salle polyvalente pour ce projet. Or, le président de l'association musicale a changé d'avis, souhaitant une subvention à la place de ce prêt. Considérant que, du fait de cette décision tardive, la salle polyvalente n'a pas pu être louée à d'autres demandeurs, le conseil décide de ne pas donner suite à la demande de l'association, sauf si d'ici cette date, la salle trouvait un locataire.

14 Juillet.

Une information sur le déroulement de cette journée a été diffusée dans le village par le Comité des Fêtes. Des terrains de jeux seront tracés sur la Plaine de jeux.

Règlement intérieur de la salle polyvalente.

Le règlement intérieur de la salle polyvalente a été révisé. Clarisse Desombreux estime qu'il serait souhaitable d'ajouter un article sur le nettoyage de la salle par les locataires.

Il convient également de réfléchir sur la location éventuelle des tables rondes achetées dernièrement.

Rencontres intercommunales avec Vendegies sur Ecaillon.

Les maires et les adjoints des communes de Sommaing et Vendegies sur Ecaillon se sont rencontrés à 2 reprises depuis le printemps pour évoquer des mutualisations entre les deux communes : Mutualiser certaines cérémonies comme le repas des aînés, mutualiser le matériel et le personnel communal, ...

L'éventualité d'une fusion des 2 communes a été évoquée. Une commission intercommunale sera ainsi créée pour étudier la faisabilité d'une telle fusion. Les maires et les adjoints des 2 communes sont membres d'office de cette commission. Il est demandé d'y ajouter 3 conseillers de chaque commune. Pascal Gilleron et Christophe Dumont sont volontaires pour assister à ces réunions. Il serait souhaitable qu'une troisième personne s'investisse dans ce processus. Pour respecter une certaine parité, la présence d'une femme est conseillée. La prochaine réunion devrait avoir lieu le 1^{er} octobre à 10 h en mairie de Vendegies.

La séance est levée le 6 juillet 2016 à 22 h 30.